



Question orale sans débat

n°02-18627

Ministère interrogé : Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales
Mardi 8 avril 2008

M. Jean-Michel Villaumé attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les interrogations que pose la future réorganisation des services de sécurité, Police et Gendarmerie, sur le territoire national.

Alors que la Gendarmerie nationale sera placée sous l'autorité organique et fonctionnelle du ministre de l'Intérieur dès 2009, un rapport de l'inspection des finances évoque la rationalisation prochaine des structures entre Police et Gendarmerie. Une note révèle même, que, dans le cadre de la préparation de la révision générale des politiques publiques, le gouvernement envisagerait de supprimer entre 8.000 et 10.000 emplois dans la Police et la Gendarmerie, et de diviser par deux le nombre de brigades de gendarmerie. Nous sommes régulièrement alertés en circonscription par les fermetures de gendarmerie ou de commissariats qui seraient ainsi prévues.

Cette politique de démantèlement des services publics se situe dans le droit fil de la politique de suppression d'emplois dans la fonction publique, initiée par le Président de la République et mise en œuvre par le Gouvernement après les coupes sombres réalisées, tout particulièrement dans l'Éducation nationale.

Sur les 3.600 brigades de gendarmerie, plus de 400, déjà, ont été fermées dans le cadre de la mise en place des communautés de brigades. La disparition de nouvelles brigades contribuerait à aggraver le sentiment d'insécurité, vécu par les Français, notamment dans les zones rurales, péri-urbaines et urbaines sensibles alors que l'augmentation patente des violences faites aux personnes s'accroît depuis 2002.

La fermeture de la moitié des brigades de Gendarmerie et la constitution de grandes circonscriptions de Police nationale sur le périmètre d'agglomérations de plus de 50.000 habitants permettraient selon ce scénario de supprimer 10.375 ETP. Le budget 2008 prévoit déjà le non-remplacement de 1.400 emplois dans la police, de 140 gardiens de la paix et de 805 ETP dans les forces de sécurité et de paix publique.

En conclusion est envisagé, d'ici à 2011, la suppression de 8.000 à 10.000 emplois dans le domaine de la sécurité et la suppression de la moitié des brigades de gendarmerie du pays.

Étant donné la situation décrite, nous ne pouvons accepter cette nouvelle politique de démantèlement. Des réformes de structures sont bien sûr nécessaires mais l'on ne peut ainsi tailler dans les effectifs, défaisant du même coup ce que la même majorité a fait depuis 2002 (13.500 emplois créés par le précédent Ministre de l'Intérieur). Aujourd'hui, on peut donc s'interroger sur les orientations du gouvernement quand à ses intentions de fermer de nombreux commissariats (notamment ceux d'Héricourt, de Vandoeuvre-les-Nancy...). Ces commissariats menacés présagent gravement d'une politique de sécurité qui laisse la place à des coupes sombres au lieu de privilégier une réforme efficace et concertée tout en ne prenant pas la mesure que l'insécurité touche toujours les plus démunis, les plus oubliés, les plus ruraux... de nos territoires.